

Ce programme vise à soutenir le pré-démarrage, le démarrage et la consolidation des entreprises d'économie sociale localisées sur le territoire de la MRC des Laurentides.

Admissibilité

L'entreprise doit :

- Être légalement constituée à but non lucratif ou en coopérative et démontre que son activité principale est localisée sur le territoire de la MRC des Laurentides ;
- Offrir des services à la collectivité ou à ses membres;
- Produire des biens et des services viables financièrement;
- Créer des emplois;
- Avoir des sources de financement diversifiées et générer des revenus autonomes.

Les dépenses admissibles

- En phase de pré-démarrage : l'achat de services-conseils pertinents (différentes études ou interventions effectuées en complémentarité avec les services offerts par le CLD Laurentides).
- En phase de démarrage, d'expansion et de consolidation : dépenses de capital telles que terrain, bâtisse, équipement; frais d'incorporation, études, acquisition de technologies, de logiciels ou progiciels, de brevets, fonds de roulement pour la première année d'opération, l'achat de services-conseils pertinents (différentes études ou interventions effectuées en complémentarité avec les services offerts par le CLD Laurentides).
- Les dépenses d'achalandage ou d'activités de recherche de développement sont exclues.

Nature de l'aide financière

L'aide financière accordée prendra la forme d'une contribution non remboursable.

Volet pré-démarrage : le montant de l'aide financière ne pourra pas excéder 5 000\$.

Volets de démarrage, d'expansion ou de consolidation : le montant de l'aide financière ne pourra pas excéder 15 000\$.

Pour en savoir plus :

Communiquez avec nous par téléphone au 819-681-3373 poste 1400 ou par courriel à info@cldlaurentides.org



1255 chemin des Lacs
Saint-Faustin-Lac-Carré
(Québec) J0T 1J2
T 819-681-3373
F 819-688-2537
www.cldlaurentides.org

